



Le 8 octobre 2014

Madame Lisa Raitt
Ministre des Transport
Place de Ville, Tour C, 29^e étage
330, rue Sparks
Ottawa (Ontario) K1A 0N5

Objet : Sauvons Postes Canada - demande d'appui

Madame,

Vous trouverez ci-joint la résolution adoptée lors de la séance du conseil municipal tenue le 6 octobre 2014 concernant les compressions chez Postes Canada.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous porterez à cette correspondance. Veuillez recevoir, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Johannie Tremblay.
Johannie Tremblay
Secrétaire-trésorière adjointe

p.j. Résolution

c.c. Monsieur Denis Lemelin, président, Syndicat des travailleurs et travailleuses
Monsieur Sylvain Roy, député local
Monsieur Brad Woodside, président, Fédération canadienne des municipalités
Monsieur Philip Toone, député fédéral

457, chemin Central, Saint-François-d'Assise (Québec) G0J 2N0

Tél. : 418 299-2066 - Téléc. : 418 299-3037
Courriel : munstfrs@globetrotter.net
www.matapedialesplateaux.com



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS-D'ASSISE MRC D'AVIGNON

Résolution adoptée lors de la séance ordinaire du Conseil Municipal de Saint-François-d'Assise tenue le 6 octobre 2014 à 19h30 à la salle du Conseil sous la présidence du maire Ghislain Michaud. Les conseillers suivants sont présents :

Rémi Lagacé
Nadine Gallant

Xavier Pelletier
Danie Martin

Martial Pitre
Louis Plourde

14-10-205 SAUVONS POSTE CANADA – NON AUX COMPRESSIONS

ATTENDU QUE Poste Canada et les conservateurs sabrent dans les services postaux auxquels nous tenons tant en supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux de façon draconienne, en fermant des bureaux de poste ou en réduisant la taille et en écourtant leurs heures d'ouverture;

ATTENDU QUE Poste Canada n'a pas tenu de consultations adéquates sur ces changements, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue ;

ATTENDU QUE la fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile entraîneront l'élimination de milliers d'emplois dans des collectivités partout au pays ;

ATTENDU QUE Poste Canada assure un service public qui doit être préservé ;

Il est proposé par Martial Pitre et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la municipalité de Saint-François-d'Assise envoie cette résolution à la ministre responsable de Poste Canada pour demander que le gouvernement annule les changements aux services annoncés par Postes Canada et envisage de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus, dont la prestation de services bancaires ;

QUE la municipalité de St-François-d'Assise demande à la Fédération canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte adéquatement la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
Du Livre des délibérations
Le 7 octobre 2014

Pauline Gallant
Directrice générale et secrétaire-trésorière